

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 27 février 2019

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 27 février

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

21/02/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
21/02/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes MONDIN-SEAILLES
Christiane, DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile,
CUZACQ Geneviève, DAL BEN Carine.

Excusés : M. LANSMANT Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M. CABANNES
Pierre, M. CASTAY Jean-Marc

Mme FIN Thérèse a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Motion Course Landaise

Monsieur le Maire donne lecture de la Motion du Conseil d'Administration de la Fédération Française de la Course Landaise (FFCL) réuni le 06 décembre dernier, concernant la suppression envisagée du forfait dont bénéficiaient les pratiquants à une course landaise.

La FFCL demande une année dérogatoire supplémentaire aux conditions de 2018 et s'engage à maintenir et organiser le prélèvement des cotisations 2019 sur la base du dispositif en vigueur en 2018 dans l'attente de la fixation des nouvelles règles suite à la concertation que la FFCL appelle de ses vœux.,

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Soutient cette motion afin qu'un délai supplémentaire puisse être accordé au titre de l'année 2019.

Fait à MONTREAL le 27 février 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA

